# checs, 2009

## % l'an dernier !

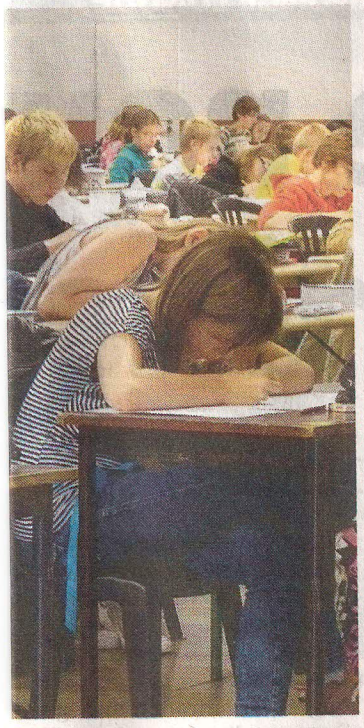

ILLU. M. MOUZON

elle est de 72,38 % (-8,55 %) et en éveil, on atteint 77,64 % (-0,75 %).

**5.000 ENFANTS « SUR LE CARREAU »**

Un taux de réussite de 88 %, cela signifie que le ciel s'est assombri pour un peu plus de 5.000 enfants... Mais cela ne signifie pas qu'ils resteront sur le carreau, car ces enfants peuvent toujours obtenir leur certificat sur base des résultats des deux dernières années scolaires. C'est alors l'école qui prend cette décision.

Rappelons aussi que les parents d'un élève recalé au CEB peuvent introduire un recours. Il y en a quelques dizaines chaque année. ■

DIDIER SWYSEN

MILITAIRES IRRADIÉS EN MISSION

# Son cancer reconnu comme maladie professionnelle

Un combat de six années s'achève pour Frédéric Dichamp (40 ans). Une commission de médecins de l'office médico-légal vient de reconnaître son cancer thyroïdien comme maladie professionnelle. En mai dernier, nous avions relaté l'histoire de cet ancien militaire caserné à Amay, ainsi que celles de deux autres soldats. Tous les trois estiment avoir été irradiés en mission et se battent pour leurs droits.

En 1994-1995, Frédéric Dichamp est déployé près de Sarajevo dans le cadre de la mission Bosnia road. La zone a été bombardée avec des munitions à uranium appauvri. Six mois après son retour, un cancer de la thyroïde se déclare. Opéré en 1996, il n'est toujours pas considéré comme guéri. Quatre autres de membres de sa section ont développé un cancer.

En 2008, il introduit un dossier auprès du Médex, l'administration de l'expertise médicale pour la Fonction publique, afin de faire reconnaître son cancer comme maladie professionnelle. C'est cette procédure qui est en passe de se conclure.

« *La décision des médecins doit être validée par une commission de réparation. C'est une formalité. Ils ne s'opposeront pas* », estime Frédéric Dichamp. « *Je suis le premier en Belgique, et peut-être en Europe, à obtenir une telle reconnaissance . Il faut dire que je me suis démené. J'ai présenté à la commission les cartes des bombardements* », précise-t-il.

**INDEMNITÉS**

La reconnaissance lui ouvre le droit au remboursement de ses frais médicaux depuis 2008. « *Je serais couvert s'il faut à nouveau m'opérer.* » Il va toucher une indemnité : un peu plus de 500 euros... par trimestre.

« *C'est un précédent qui va permettre d'aider les autres militaires malades à cause de l'uranium appauvri* », analyse Marc Lemmens, un ancien médecin militaire qui dénonce désormais les manquements de la Défense en matière de sécurité au travail lors des missions à l'étranger. ■

YANNICK HALLET

Atteint d'un cancer après une mission en Bosnie. V.ROCHER

INSOLITE

# Voici les vacances libertines à la belge

BRÈVES

1ER JUILLET

## Alcool au volant : gare au sampling !

Cette fois-ci, c'est officiel : les appareils de sampling feront partie, dès ce 1er juillet, du matériel à disposition de la police. Cer-